

S.C.R.A.P

Soyez CRéatifs aux
Ateliers de Pontcarré*

BULLETIN D'ADHESION du 01 mars au 30 juin 2017

NOM : _____ PRENOM : _____

ADRESSE : _____

CP : _____ VILLE : _____

TELEPHONE : _____

MAIL : _____

J'adhère à l'Association SCRAP de Pontcarré pour l'année 2017.

Cotisation

La cotisation pour l'année 2017 est de 15€. Le règlement peut s'effectuer en espèces ou par chèque à l'ordre d'Association SCRAP.

Règlement intérieur

Vous devez lire et accepter le règlement intérieur joint à ce bulletin en y apposant la mention « Lu et approuvé » avant de le signer.

Pour vous inscrire, vous devez nous retourner :

- le bulletin d'adhésion daté et signé
- le règlement intérieur daté et signé
- l'autorisation de diffusion internet
- le règlement de la cotisation

Fait à : _____ le : _____

Signature :

Pour nous contacter :

Blog : <http://scrappontcarre.com>

Mail : scrappontcarre@gmail.com

Page Facebook : www.facebook.com/scrappontcarre/